Numéro de Révision: 003.2 **Date de sortie:** 02/02/2026

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE 680 RETAIN CMPND 50 mL**	**Numéro IDH:**	1835201
Type de produit/utilisation recommandée:	Adhésif anaérobie	**numéro d'item**	1835201
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H351 - SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	2

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention:
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

	P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	7779-31-9	10 - 30
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 30
Acide acrylique	79-10-7	1 - 5
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	1 - 5
Diméthacrylate de polyglycol	109-16-0	0.1 - 1
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1
acide méthacrylique	79-41-4	0.1 - 1
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	0.1 - 1
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	2351-43-1	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Évacuer et ventiler la zone de déversement accidentel ; contenir le déversement pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'eau ; porter un vêtement complet de protection pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Consulter la section 8.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Rien	Rien	Rien	3 ppm Ceiling
Acide acrylique	2 ppm TWA (PEAU)	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU)
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques. Si la matière est manutentionnée à température élevée ou dans des conditions pouvant créer des buées, et sans contrôles techniques, un respirateur approuvé NIOSH doit être utilisé.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: Vert
Odeur: Caractéristique
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Le produit est non polaire /aprotique., Non applicable
Pression de vapeur: < 0.13 mbar (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition: > 150 °C (> 302°F)
Point/domaine de fusion: Non applicable, Le produit est un liquide.
Densité/Densité relative:: 1.1
Densité de vapeur relative: > 1 20 °C
Point d'éclair: > 100 °C (> 212°F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation: Non disponible
Solubilité: Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique):: Non disponible
Teneur VOC: 0.43 %; 4.74 g/l
Viscosité dynamique: Non disponible
Viscosité cinématique: > 20.5 mm2/s
Caractéristiques de la particule: Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Peroxydes. Initiateurs radicaux libres. Alcalis
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
Contact avec la peau: Peut causer une réaction alergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	Rien
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Oral LD50 (Rat) = 11.2 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5,050 mg/kg
Acide acrylique	Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 3.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 - < 4.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.1 mg/l
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien
Diméthacrylate de polyglycol	Rien
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg
acide méthacrylique	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg
Hydroperoxyde de cumène	Rien
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle			
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Irritant	Allergène	
Acide acrylique	Corrosif Irritant	Allergène	Reins Foie
Méthacrylate hydroxyalkyle	Irritant	Allergène	
Diméthacrylate de polyglycol	Irritant	Allergène	
1-Acétyl-2-phénylhydrazine		Allergène	Sang Reins Mutagène Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
acide méthacrylique	Corrosif Irritant	Allergène	
Hydroperoxyde de cumène	Corrosif Irritant	Allergène	Système nerveux central Mutagène
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
méthacrylate de 3,3,5-triméthylcyclohexyle	Non	Non	Non
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non	Non	Non
Acide acrylique	Non	Non	Non

Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non
acide méthacrylique	Non	Non	Non
Hydroperoxyde de cumène	Non	Non	Non
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-(2-hydroxyethoxy)ethyl ester	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (3,3,5-Trimethylcyclohexyl methacrylate, 1-Acetyl-2-phenylhydrazine)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)
Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (3,3,5-Trimethylcyclohexyl methacrylate, 1-Acetyl-2-phenylhydrazine)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Pulluant marin: 3,3,5-Trimethylcyclohexyl methacrylate, 1-Acetyl-2-phenylhydrazine

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 3,8,9,11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 02/02/2026

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.